



## Questions d'actualité

N° 19 / 26 JUIN 2009

*En prélude à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des PACT*

*Passer de l'expérimentation aux opérations « ordinaires » de rénovation énergétique*

*L'ensemble des acteurs amenés à revoir leurs pratiques*

*(1) mais aussi la participation aux programmes Prebat et PUCA, l'animation de 3 des 4 PIG précarité énergétique lancés par l'ANAH et plus largement inclusion de volets énergie dans les programmes territorialisés, le lancement d'une offre de formation des professionnels PACT sur tous les métiers,...*

*(2) le plan bâtiment Grenelle est présidé par M. Philippe Pelletier*

*(3) réglementation thermique concernant les énergies, « facteur 2 » d'ici 2020 et « facteur 4 » d'ici 2050 pour les gaz à effets de serre*

*(4) en se basant sur une proportion de dépenses énergétiques du logement au moins égale à 10% du revenu*

*(5) à noter que le dernier n° « Ademe & vous » titre sur « l'environnement au cœur du projet urbain » (n°26 juin 2009)*

### **Débat sur la mise en œuvre du « plan bâtiment Grenelle »**

La Fédération des PACT a organisé le 25 juin à Paris en première partie de son assemblée générale annuelle une table ronde débat sur la mise en œuvre du « plan bâtiment Grenelle ». Occasion de rappeler les initiatives prises par le Mouvement depuis le Grenelle de l'environnement d'octobre 2007 et nombre d'activités en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat et du développement durable : prise en compte de l'impératif du développement durable comme l'un des 4 défis du Mouvement, initiatives et actions exemplaires des associations et unions régionales PACT : constitution de centres ressources, animation de 21 espaces info énergie, sensibilisation des partenaires .. (1).

Deux opérations pour des propriétaires bailleurs, par le PACT Cantal sur une maison individuelle à Aurillac, et par le PACT d'Indre-et-Loire sur un immeuble collectif à Chinon, ont démontré que des opérations réalistes étaient possibles permettant d'atteindre les performances énergétiques requises, avec un niveau d'investissement acceptable par le bailleur et un coût global loyer + charges favorable pour le locataire. La table ronde qui a suivi a notamment porté sur les conditions de la multiplication et la banalisation de telles opérations, les moyens, le calendrier.

A l'invitation du président Cavallier, se sont tour à tour exprimés Mme Baïetto-Beysson, directrice générale de l'ANAH, M. Dimitripoulos, animateur du Réseau Rappel de lutte contre la précarité énergétique, M. Gatier, directeur de la mission Bâtiment Grenelle du ministère en charge du développement durable (2), M. Maugard, ancien président du CSTB, et M. Douillard, conseiller auprès du président de l'Ademe.

M. Maugard a constaté que les évolutions étaient plus rapides que prévues et que même si la tâche est immense, la durée du bien logement et la hausse inéluctable du coût de l'énergie invitent à « partir gagnant dans ce match ». Un match, mais aussi un « marathon » a ajouté M. Gatier, rappelant que les exigences d'économies d'énergie et de réduction des rejets de gaz à effet de serre entrent dans un calendrier précis (3). Mme Baïetto a rappelé la campagne de « l'éco subvention » qui vient d'être lancée en direction des propriétaires occupants modestes. M. Dimitripoulos a situé le phénomène de la précarité énergétique touchant 4 à 5 millions de foyers en France (4) et souligné la nécessité de faire communiquer les mondes professionnels (techniques, sociaux,..). M. Douillard a indiqué qu'après une période largement axée sur les bâtiments, l'Ademe se penche plus avant sur la dimension territoriale (5).

Les intervenants ont souligné le rôle clé des PACT face à ce défi, rôle qui renforce leur positionnement d'intérêt général et d'action en direction des populations en difficulté, et met en exergue leur connaissances des territoires. Car, comme l'a souligné M. Maugard, le passage de l'échelle du bâtiment à celle du territoire amène à jeter un regard nouveau sur la ville ancienne, lieux naturels de la mixité et des circulations douces.

## Nouvelles brèves

N° 19 / 26 JUIN 2009

● Le remaniement du gouvernement annoncé le 23 juin concerne 8 ministres avec notamment l'arrivée de : M. Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, M. Benoist Apparu, secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'urbanisme; Mme Nora Berra, secrétaire d'Etat chargée des aînés, Mme Marie-Luce Penchard, secrétaire d'Etat chargée de l'Outre-Mer.

*Remaniement ministériel : M. Apparu au Logement*

● Chargé au mois de mars de présider une commission sur la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes, M. Martin Hirsch vient de mettre en place un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes (16-25 ans) dont les principales mesures vont dans le sens des propositions de l'Usgeres qui ont été présentées lors d'une table ronde à l'assemblée générale annuelle de l'UNML (union nationale des missions locales). Ces propositions concernent 6 points : développement de l'alternance dans les entreprises de l'économie sociale ; renforcement de la professionnalisation en multipliant les contrats de professionnalisation en direction des moins de 26 ans ; faciliter les passerelles entre la formation initiale et la formation continue avec la multiplication de partenariats entre l'éducation nationale et les branches professionnelles de l'économie sociale ; lutter contre les pratiques discriminantes à l'embauche des jeunes ; articuler l'emploi des jeunes et des seniors via la valorisation et le déploiement du tutorat ; renforcer le rôle des missions locales en tant qu'acteur clé de l'insertion professionnelle des jeunes.

*Emploi des jeunes : plan d'urgence et propositions de l'Usgeres au titre de l'économie sociale*

● L'assemblée générale annuelle de la Fédération des PACT s'est tenue le 25 juin à Paris sous la présidence de M. Georges Cavallier. Après la table tenue le matin sur le thème de la mise en œuvre du plan bâtiment Grenelle (cf. p.1), un bilan un an après le congrès de Marseille a été présenté : lancement de la nouvelle image, signature des engagements constitutifs de l'adhésion, suivi des engagements d'activités, avancement de la démarche Qualipact de certification de service, réforme de la gouvernance fédérale, mise en place d'un nouveau plan d'action pour les années 2009-2012. Le rapport d'activités et le rapport financier 2008 ont été présentés et approuvés.

*Assemblée générale de la Fédération des PACT : présentation du bilan un an après le congrès de Marseille*

Documents sur l'intranet / Réseau / Rencontres fédérales

● La Fédération organise le 24 septembre à Paris un carrefour d'expériences sur le thème « innovation, s et habitat des personnes en situation de handicap et vieillissantes ». Celui-ci s'adresse aux membres des PACT intervenant sur ces domaines ou souhaitant s'y investir plus avant. 5 thèmes sont prévus :

*Habitat / handicap / grand âge : carrefour / innovations le 24 septembre*

- Faire le point sur le positionnement du réseau par rapport à de nouveaux dispositifs comme les MDPH ;
- Mettre en avant la possibilité de monter de nouveaux partenariats aussi bien avec les opérateurs HLM qu'avec les acteurs du secteur médico-social ;
- Donner une vision d'ensemble des programmes innovants conduits par la Fédération depuis le début des années 2000, en lien avec les fondations et les ministères ;
- Permettre une appropriation par les associations des nouvelles démarches, outils produits au niveau fédéral dans le cadre de groupes techniques ;
- Brosser les perspectives de développement dans ce domaine d'intervention.

Merci de noter dans votre agenda. Voir programme ci-joint.

- Supplément emploi (voir [www.pact-habitat.org/offres\\_emploi.html](http://www.pact-habitat.org/offres_emploi.html))
- Programme du carrefour du 24/9/2009 sur Innovation et adaptation

Sont joints à la Lettre de ce jour  
(aux adhérents uniquement)

